

# Vivre à VILLERON



Retrouvez l'ensemble des informations  
et actualités de la commune de Villeron sur :  
[villeron.fr](http://villeron.fr)







## SOMMAIRE

- p 2-4** Édito
- p 5-6** Inauguration et vœux du maire
- p 7-8** Vie scolaire
- p 8-9** Centre de loisirs
- p 10** Communauté d'agglomération
- p 10-12** Vie en société
- p 13** Infos communales
- p 14-16** Travaux
- p 17-20** Vie associative

**Titre du Journal :**  
VIVRE à VILLERON  
**Périodicité :** Janvier, juin, Octobre  
**Directeur de la publication :**  
Dominique KUDLA  
**Comité de rédaction :**  
Sylvie MORAT, Carole LEFEVRE  
et Benoît BAZIER  
**Imprimeur :** J.B. Impressions,  
60 128 Plailly

le monde du travail d'ailleurs.

Je suis un peu sonné que l'on puisse accorder autant de crédit à des personnes qui, pour beaucoup ont vécu dans l'ignorance de l'autre pendant de nombreuses années, ne sont peut-être même pas électeurs et qui maintenant revendiquent des droits qu'ils ne se sont jamais ouverts et vont jusqu'à contester des lois votées démocratiquement.

On peut être contestataire, mais il faut savoir être légaliste.

J'arrêterai là mon commentaire, puisque nos médias ne font que valoriser ce qui est négatif à longueur de journée sans aucune analyse.

Chers administrés,

Recevez tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit riche de projets qui vous permettront de vous sentir toujours mieux dans notre village.

Bien entendu, protégez votre santé ainsi que celle de vos proches, car c'est l'atout majeur pour des projets aboutis.

L'année 2018 s'est achevée dans la confusion.

2019 doit repartir sur des bases plus sereines.

Il ne faut pas perdre de vue qu'un pays de 66 millions d'habitants comme la France qui, malgré sa taille, est une référence mondiale au niveau social ne mérite pas ce désordre.

Aujourd'hui, je suis déçu, déçu par cette majorité parlementaire sans aucune expérience, par des ministres à la recherche d'un second souffle, des hauts fonctionnaires complètement éloignés de la réalité de terrain.

Des gouvernants hors sol en quelque sorte.

Ils ont enfanté les gilets jaunes qui, pour une majorité, ne sont guère mieux. C'est l'effet miroir. Pour la plupart, ils ont découvert au coin d'un rond-point, que l'on pouvait fraterniser.

Je milite depuis maintenant 50 ans, sans jamais avoir été seul.

J'y associerai Bruno GALANTE, René LAMBERT et mon fils Sébastien dans les années 1980, 1990, Christian MAUCLER et mon épouse Françoise à partir des années 1990 avec qui nous avons porté des manifestations qui avaient un retentissement bien au-delà de la Région Ile de France et qui réunissaient une grande partie de la population alors que nous étions à peine 500 habitants.

La vie associative et la vie communale m'ont fait rencontrer de nombreuses personnes comme

Le m'incline devant les forces de l'ordre, policiers et gendarmes ainsi que nos pompiers, cruellement touchés, déjà mis à mal par un surcroît d'activité, un manque de personnel et une gestion désastreuse de leur vie professionnelle et privée.

Ils n'ont même pas pu, pour la majorité, passer des fêtes de fin d'année en famille et prendre des congés amplement mérités.

Sans compter qu'avec tout l'argent gâché à remettre en état ce qui a été détruit, on aurait pu améliorer le quotidien de ces serveurs de la nation.

J'appréhende les semaines à venir.

Le limogeage du Général DE VILLIERS, le manque d'écoute des interventions d'un sage comme le Président du Sénat Gérard LARCHER ont précipité la chienlit et l'écriture d'un sombre scénario.

La limitation de vitesse, la taxe sur les carburants et la CSG sur les retraites ont fini d'allumer la mèche de la bombe à retardement.

Passons à nos préoccupations villeronnaises.

Depuis le 17 janvier, notre équipe d'agents recenseurs, procède au recensement de la population qui s'achèvera le 16 février. A ce sujet, il a fallu argumenter pour avoir une dotation de dossiers de recensement conforme à nos besoins.

C'est notre collègue **Benoît BAZIER** qui coordonne la collecte et y consacre une bonne partie de son temps.

Cette démarche est vitale pour que la commune reçoive des aides conformes à sa taille et ainsi puisse mieux maîtriser son budget contrairement à ceux qui pensent que l'on peut créer des équipements sans solliciter le paiement d'impôts de la part des administrés.

Après la conclusion de cette opération, nous vous ferons un retour sur cette action à laquelle pour une majorité vous participez sans retenue.



En novembre, ont démarré les travaux pour la construction de l'école maternelle.

Forts de la mauvaise expérience de la salle polyvalente, nous allons être plus fermes avec certaines entreprises afin d'assurer une livraison en septembre 2019 comme prévu.

Afin de faire face à l'arrivée massive de nouveaux élèves, nous avons loué pour deux années deux salles de classes modulaires adossées à l'ancienne école.

Elles seront démontées en juillet et remplacées par deux autres salles plus grandes et équipées d'un bloc sanitaire. Leur installation sera définitive.

Ce changement n'aura aucune incidence financière, puisque nous restons dans l'enveloppe prévue pour l'agrandissement du groupe scolaire.

En effet, le nombre d'élèves scolarisés est plus important que l'estimation qui avait été faite il y a 6 ans. En plus d'un nombre d'enfants plus conséquent par famille, de nombreuses ventes ont eu lieu ces dernières années sur la partie ancienne du village et les anciens Villeronnais ont été remplacés par des couples jeunes avec enfants en bas âge.

Cette solution de constructions modulaires permet plus de réactivité tout en ayant des bâtiments de qualité et très adaptés à l'enseignement.

L'an prochain, vous aurez le détail du financement de ces constructions qui s'élèvent pour le moment à 1 995 000 euros.

Je peux juste vous dire que pour ce coût, nous déployons près de 1 000 mètres carrés de surfaces utiles.

Je pense qu'il est difficile d'optimiser d'avantage le ratio d'investissement au mètre carré.

Pour pouvoir boucler notre plan de financement, la **CARPF** nous a alloué un fonds de concours.

Je remercie encore mes collègues élus de la CARPF pour leur solidarité et bien entendu notre Président **Patrick RENAUD** toujours à la recherche de consensus.

La construction des dernières habitations **FRANCE PIERRE** au nord du programme qui se répartissent en 55 pavillons et 33 appartements a pris du retard, ce que nous ne regrettons pas puisqu'ainsi, nous pouvons réaliser nos travaux en toute sérénité et mieux assimiler la nouvelle population à venir.

D'après les dernières informations, les travaux de VRD pour préparer ce chantier devraient débiter à la fin de l'hiver.

A proximité du chantier **FRANCE PIERRE**, sera construite dans les semaines à venir par **Orange** une antenne relais destinée à améliorer la téléphonie mobile.

Il va falloir organiser une réunion de concertation avec les administrés résidant à proximité du futur chantier.

Je tiens à préciser que les anciens Villeronnais n'ont rien perdu au niveau qualité de service et les nouveaux qui ont fait le choix de s'installer à Villeron semblent pour l'instant satisfaits.

L'école reste l'indicateur tangible d'une bonne intégration.

J'en profite pour remercier l'équipe enseignante qui s'est étoffée et a toujours cet esprit de groupe. Il y a huit classes à faire fonctionner et il y a toujours la même efficacité.

Les salariés de la commune qui travaillent autour du pôle éducatif, ont su adapter leurs postes de travail pour faire face à cet accroissement de population.

Nous avons également rétrocédé la voie structurante du lotissement au département puisqu'elle est maintenant la déviation de la RD9.

C'est un partenariat intelligent entre les promoteurs, la commune et le service des infrastructures routières du Département animé par Messieurs **JUVENCE** et **SEIGNEUR**.

Depuis, le Département a installé deux points de stationnement avec chicanes afin de ralentir la vitesse.

Mais il faut continuer à avancer et s'user à la tâche.

Depuis les derniers vœux, les travaux pour le mieux vivre aux Vergers de Saint Germain ont été en partie achevés. Il reste encore du mobilier urbain à installer et un parking à réaliser par NEXITY.

L'aménagement de la **Place Jean GOLINELLI**, la réalisation d'un City Parc de haut standing financé par **FRANCE PIERRE**, comme l'aménagement d'un square avec jeux pour enfants et l'installation de nouveaux jeux sur l'esplanade du Jardin Carré sont un plus au niveau du mieux vivre ensemble.

L'ouverture de la boulangerie, du Cocci MARKET, de l'agence immobilière et du cabinet paramédical complètent l'offre de services.

Deux dossiers délicats ont abouti à notre grande satisfaction, ce sont :

- le raccordement au réseau d'eau potable de la ferme de Vaulerand qui s'alimentait jusque là sur son propre puit.

Cette autonomie avait ses limites et inquiétait sérieusement le service de défense incendie du département, ainsi que les propriétaires et locataires du site.

Grâce au soutien stratégique et financier du **SIECCAO** (Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise), nous avons pu mener à bien ces travaux financés par le syndicat et la commune.

La famille PLASMANS assumant la charge du raccordement du poteau d'incendie jusqu'aux différents compteurs installés dans le corp de ferme.

Un poteau à incendie a ainsi pu être installé et répondre aux normes de défense incendie puisque une usine de traitement et conditionnement des pommes de terre fonctionne sur ce site.

Comme j'ai pu le dire, 10 ans d'attente, 10 jours de travail et 100 000 euros de dépenses.

Il était temps.

- le maintien de l'activité de la **société JARVIL**. En effet, l'activité déployée n'était plus conforme aux normes exigées par rapport au classement de l'établissement.

Il a donc fallu engager une procédure en relation avec les services de la Sous-Préfecture de Sarcelles dès le 5 mars 2018 et définir la nature des travaux à exécuter pour que le public puisse fréquenter ces lieux en toute sécurité.

Ce partenariat dans lequel la commune était très impliquée a permis d'analyser les besoins et de définir la nature des travaux à engager pour répondre au cahier des charges de la commission ERP (Etablissement Recevant du Public) permettant ainsi de maintenir l'activité et les emplois, ce qui était notre priorité.

J'ai donc signé les engagements nécessaires à la poursuite de l'activité pendant la réalisation des travaux.

En ce qui concerne la Résidence Emile LECERF prévue dans le corps de ferme et qui serait composée de 58 appartements répartis en 3 bâtiments ; j'ai refusé cet été le permis de construire puisque ces travaux engendraient pour la commune des charges supplémentaires pour le raccordement au réseau électrique.



En effet, pour l'alimentation électrique, il faut ouvrir une tranchée rue de l'Ormet du croisement avec la rue du Jardin Carré jusqu'à la ferme.

Nous ne pouvons pas faire supporter aux contribuables des charges qui ne profitent pas directement à la commune.

Or, si ces travaux ne peuvent pas être contestés, nous ne pouvons pas ne pas en profiter pour réaliser l'enfouissement des réseaux aériens sur cette partie de voirie.

Nous avons donc effectué les démarches nécessaires auprès d'**ENEDIS** pour jumeler ces deux interventions et demander les subventions associées.

Nous sommes depuis deux ans en négociation avec le promoteur pour qu'il participe de façon acceptable au financement des équipements générés par ces constructions conformes toutefois au Plan Local d'Urbanisme validé par l'État.

Nous avons rencontré à plusieurs reprises les responsables de NEXITY pour obtenir une participation financière décente. Faut de quoi, le permis ne sera pas signé.

Le choix d'un nouveau promoteur est engagé.

Leur seul but est de commercialiser au plus vite et dans ce contexte, ils font appel à des bailleurs sociaux pour vendre leurs logements et limiter les risques de trésorerie.

Au passage, ils essaient également d'étrangler les collectivités en proposant des dédommagements qui ne représentent qu'un faible pourcentage des besoins pour réaliser des équipements vitaux.

Les baisses de subventions de la part de l'état, de la région et du département dont on peut comprendre les raisons fragilisent l'équilibre de budgets communaux et peuvent remettre en cause des projets de constructions.

Sans compter que nous sommes largement dotés en logements sociaux et qu'il n'en sera plus construits sur la commune puisque l'État a assoupli les contraintes.

Ce n'est que la partie visible de l'iceberg, puisqu'il nous faut aussi gérer le quotidien, digérer de nouvelles lois pas toujours bien ficelées qui génèrent un travail supplémentaire pour les secrétaires et agents administratifs placés sous la responsabilité de **Catherine BONNAY** qui effectue un gros travail.

Par contre, comme énoncé précédemment, pour Villeron, le plus gros dossier pour le début de l'année 2019, c'est le recensement de la population pour lequel vous avez réservé un bon accueil aux agents recenseurs.

Je vais maintenant évoquer quelques actions positives de l'année 2018 portées par des bénévoles, mais soutenues bien évidemment par la commune.

La vie sociale a été encore marquée par les tournois sportifs, le carnaval, le bonhomme carnaval que vous avez vu défiler dans Villeron a été conçu par Monsieur **Didier COULON**, l'exposition artistique portée par Monsieur **Daniel DOUY**, la brocante et le marché de Noël organisés par l'association REVES avec le soutien de la mairie, la kermesse suivie du feu d'artifice, et le repas des anciens et du personnel communal en compagnie des élus et leurs conjoints. Nous avons atteint les cent convives.

A la suite de ce repas, j'ai reçu un courrier de Madame **Christiane JACQUES** membre de la section mosaïque de l'Association Sports et Loisirs de Villeron dont les membres nous proposent de réaliser le blason de la commune.

Nous accorderons une suite favorable à cette requête et chercherons l'endroit le plus adapté pour son installation. Je pense que la salle du Conseil s'imposera.

Sur la kermesse, je tiens ici à remercier à nouveau les enseignants, parents d'élèves, amis de l'école qui ont œuvré pour que cette journée soit réussie et elle l'a été.

Ils ont ainsi programmé le spectacle sur deux jours, le vendredi soir pour les élémentaires et le samedi matin pour les maternelles.

Il est indispensable de maintenir du lien social autour de l'école seul pivot pour réussir l'intégration des nouveaux administrés.

La cérémonie du centenaire de l'armistice l'a confirmé. Heureusement nous avons un bon noyau de citoyens responsables et chaque année une enseignante accompagne sa classe.

Le devoir de mémoire doit être une évidence, mais il est fortement compromis.

En effet, on peut amèrement constater qu'il y a des administrés qui ne savent pas d'où ils viennent, ne savent pas où ils sont et ne savent pas où ils iront.

Je conclurai cet édito avec mes collègues élus.

Je privilégie toujours les réunions de travail préparatoires sur les dossiers lourds avant de délibérer. Les conseils municipaux doivent être des moments d'échanges constructifs.

Chacun se doit donc d'être informé avant de délibérer et pouvoir apporter sa contribution.

J'apprécie aussi de pouvoir déléguer des dossiers aux collègues qui maîtrisent bien certains sujets. Un fonctionnement participatif reste la clé du succès et du maintien d'un esprit de groupe.

Je ne reçois jamais seul des partenaires ou adversaires sur des dossiers sensibles et je fais rédiger systématiquement un compte-rendu.

C'est ainsi que je peux compter sur mes adjoints, **Sylvie MORAT, Lionel PLASMANS, Christian MAUCLER, Benoît BAZIER** et **Christophe DUPUIS**, soutenus par **Cathy CAUCHIE, Cathy DIEUCHO, Carole LEFEVRE, Marianne LEGRAND, Christine PASSENAUD, Michel DAVID, François SUBILEAU** et **Thomas TORDJMANN**.

Merci à eux,

**Nous avons été plusieurs élus de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France à l'avoir évoqué, lors de nos vœux, nous attaquons en 2019 la dernière année de notre mandat.**

**Je tiens donc à préciser aujourd'hui que je conduirai à nouveau une liste en 2020 avec je l'espère une grande partie de mon conseil.**

**Il me serait agréable de pouvoir assumer un mandat dans la sérénité et être encore plus proche de mes administrés.**

**En effet, en six années, avec mon Conseil municipal, nous aurons transformé la commune de Villeron et assuré les travaux, c'est une lourde tâche assumée mais usante.**

Vive Villeron, village atypique en France de par sa poussée démographique qui en fait un cas unique.

**Dominique KUDLA**



# Inauguration & Vœux du Maire

## Inauguration de la salle polyvalente

La construction de ce bâtiment n'aura pas été une sinécure.

Plus de quatre mois de retard : l'entreprise qui avait le marché des menuiseries extérieures aura plombé la planification et n'aura pas permis que tout soit installé dans les temps, notamment la cloison centrale qui donnera des possibilités élargies d'utilisation de cet espace.

Pour construire ce bâtiment, en plus de l'énergie déployée et des différentes contrariétés à assimiler, il nous en aura coûté au total, bâtiment plus VRD 1 412 908 euros, la salle représentant 896 407 euros.

La région a subventionné le projet, pour la salle uniquement, à hauteur de 91 500 euros et le département 61 000 euros.

C'est peu par rapport à la dépense totale.

La commune a donc financé la différence à l'aide de 700 000 euros provenant du Projet Urbain Partenarial et 580 000 euros d'emprunt.

C'est un bâtiment fonctionnel et sobre dont nous avons rehaussé l'aspect qualitatif par des éléments de décoration et un éclairage original proposé par Monsieur **Didier CABARET** Président de l'entreprise **EUROTECHNIC ACTION**.

Je remercie notamment :

- la société **BONNEVIE** (gros œuvre), la société **MORO et fils** (charpente bois), la société **CRB** (couverture), **ITB Constructions** (plâtrerie, faux plafonds, peinture, sols souples et carrelage) qui se fait également sérieusement tirer l'oreille et n'aura pas été en mesure d'effectuer la pose complète du sol souple, la société **EUROTECHNIC ACTION** (chauffage, sanitaires, électricité et ventilation), entreprise locale qui a dû composer avec tous les retards dans le planning.

J'associe à ces travaux nos trois agents

techniques Messieurs **MADEIRA, LUCAS** et **CAYROCHE** qui ont dû pallier à certains manquements des entreprises et ont aménagé la salle.

Pour la partie VRD et parkings, c'est la société **EMULITHE** qui a eu le marché et le **cabinet ECAU**, bureau d'études représenté par Monsieur **Pascal DIPPE**, s'est chargé de coordonner ce chantier. La partie alimentation électrique revenant à **ENEDIS**.

Vous avez pu constater que l'espace autour de la salle était clos.

Cela permettra aux riverains de bénéficier des parkings extérieurs à cette emprise et aussi de faciliter l'accès au cimetière.

Monsieur **Pedro COUTO** l'architecte qui a conçu ce projet et suivi les travaux se sera également pas mal usé sur ce dossier.

Pour se détendre, il va gérer la construction de l'école maternelle pour laquelle il a obtenu le marché pour le compte du **Cabinet COSTE ORBACH** dont il est l'un des collaborateurs.

Mesdames **Isabelle RUSIN** Déléguée Départementale

(représentant la Présidente du Conseil Départemental Madame **Marie Christine CAVECCHI**) et Madame **Samira SAKI AIDOU** (représentant Madame **Valérie PECRESSE** Présidente de la Région Île de France) ont pris la parole afin de mettre en valeur les actions des deux institutions qu'elles représentent

**Dominique KUDLA**



© CDVO / Laurent BUT



© CDVO / Laurent BUT

**Dominique KUDLA, Patrick RENAUD** Président de la CARPF et **Alain AUBRY** Maire du Mesnil-Amelot



**Isabelle RUSIN** officialise la cérémonie

© CDVO / Laurent BUT





## Vœux du Maire

Quelle meilleure occasion que la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, pour inaugurer notre nouvelle salle polyvalente tant attendue ?



C'est ainsi que le vendredi 18 janvier, **Dominique KUDLA** et les membres du Conseil Municipal ont accueillis leurs invités venus assister aux vœux mais aussi à l'inauguration officielle de cette salle fraîchement terminée.

Parmi eux, de nombreux officiels dont Madame **Isabelle RUSIN**, Conseillère Départementale du Val d'Oise, qui représentait Madame Marie **Christine CAVECCHI**, Présidente du département du Val d'Oise, ainsi que Madame **Samira SAKI-AIDOU**, Conseillère régionale d'Île de France qui représentait Madame **Valérie PECRESSE**, Présidente de la Région IDF.



© CDVO / Laurent BUT



Etait également présents, plusieurs Maires, la Députée des collaborateurs de la Communauté d'Agglomération ainsi que Monsieur **Patrick RENAUD**, Président de la CARPF, les prestataires intervenant sur la commune, les représentants des corps constitués, et le personnel communal.

Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore à l'extérieur, **Dominique KUDLA** et les courageux invités qui avaient bravé le froid ont rapidement rejoint la salle pour assister au discours de Monsieur le Maire qui a souligné les grandes étapes de cette aventure avant de laisser la parole à Monsieur **Pedro COUTO**, Architecte chez **COSTE & ORBACH**, venu présenter ce projet devenu réalité.

Mesdames **RUSIN** et **SAKI-AIDOU** sont ensuite intervenues à tour de rôle, mettant en avant la satisfaction du département et de la région pour leur contribution à cette réalisation qui ne manquera pas de servir la population, tout en soulignant la vitalité de la commune et de son conseil municipal.

Avec cette nouvelle salle d'une superficie de 400 mètres carrés avec les annexes les Villeronnais disposent maintenant en effet d'une infrastructure répondant aux nouveaux besoins de la commune, avec une architecture totalement intégrée dans le paysage actuel. En ce qui concerne l'ambiance intérieure, la modularité et la fonctionnalité ont été privilégiées, sans toutefois oublier la volonté de disposer d'une salle lumineuse et conviviale, en témoigne la palette des couleurs choisies en conséquence (dégradés de jaune).

**Dominique KUDLA** a ensuite repris la parole comme il le fait chaque année en ouverture de cette cérémonie des vœux, revenant sur une année 2018 mouvementée, remerciant les différents intervenants qui accompagnent – mais aussi parfois compliquent - la délicate mission d'un Maire de petit village (les principaux passages de cette allocution sont mentionnés dans l'édito).

Une fois son discours terminé, il a ensuite invité l'auditoire à découvrir la vidéo réalisée par Monsieur **Robert DELPIT** (DIALOGUES-IMAGES) qui a fixé en images les temps forts de cette année 2018 à Villeron grâce notamment à des prises de vues aériennes réalisées à l'aide d'un drone.

Une belle vidéo qui permet de mieux cerner l'ampleur du travail accompli et qui met parfaitement en valeur notre beau village !

En conclusion de cette inauguration, **Patrick RENAUD** s'est exprimé à son tour et a tenu à souligner la ténacité de **Dominique KUDLA**, dès lors qu'il s'agit du bien-être de la commune, et ceci en dépit des différentes embûches - administratives et autres - qui jalonnent un tel projet. Il s'est dit heureux que Villeron soit désormais doté d'une salle polyvalente agréable et fonctionnelle, pour un coût bien maîtrisé et a souhaité le même succès pour notre future école maternelle.





# VIE SCOLAIRE

L'équipe pédagogique souhaite une très bonne année à tous les Villeronnais, les parents d'élèves ainsi qu'aux enfants.

Le début d'année s'est déroulé paisiblement.

Les enseignants et les enfants poursuivent leur travail et leurs projets.



## Projet artistique avec l'Abbaye de Royaumont.

Quatre classes ont eu la chance de participer à un projet autour de l'Abbaye de Royaumont. Le thème du projet était la musique et la découverte des instruments à vent pour les plus grands et de l'orgue pour les plus jeunes. Des musiciens sont intervenus à l'école auprès des enfants pour amorcer le projet. Puis les enfants se sont rendus à l'Abbaye de Royaumont pour une visite du site et participer à un atelier autour de la musique, ainsi qu'à un spectacle musical mettant en avant les instruments travaillés avec les enfants.



## Bal des sorcières

Le 19 octobre 2018, l'école a accueilli de drôles de petites créatures... Les élèves de maternelle avaient revêtu leurs plus terrifiants déguisements pour venir danser au bal des sorcières. Après un petit goûter tous ensemble, la fête s'est poursuivie en farandoles endiablées...



## Spectacle de Noël

C'est avec plein de magie et d'humour que le mois de décembre s'est terminé pour les élèves de maternelle et de CP. Nous avons assisté au magnifique spectacle de « Tom le magicien ». Eric BATTEUX nous a présenté une histoire drôle et émouvante, ponctuée de numéros de magie : apparitions, disparitions, transformations, lévitations saupoudrées de musiques, de chansons et d'un ballet d'ombres chinoises... superbe !

## Passage du Père Noël

C'est avec une hotte chargée de cadeaux que le Père Noël est venu rendre visite à nos petits élèves le lundi 17 décembre. Les élèves de maternelle et les CP l'ont pour l'occasion accueilli en chansons. Après une pluie de cadeaux, tout le monde s'est regroupé autour d'un bon goûter. Un grand merci à la municipalité qui, comme chaque année, gâte nos petits élèves.





## Sortie de Noël au cinéma.

Les classes d'élémentaire ont clôturé cette année par la traditionnelle sortie au cinéma. Les enfants ont pu assister au film « Astérix et le secret de la potion magique ». Tous ont été ravis par la séance et remercient la municipalité pour ce cadeau fort sympathique.



## Marché de Noël

Le mardi 18 décembre et le jeudi 21 décembre, les élèves de l'école ont organisé leur marché de Noël. Après une petite chorale où chacun a pu profiter des chants de Noël, tous les élèves et leurs parents se sont rassemblés autour d'un goûter préparé par l'association des parents d'élèves.



En parallèle, une exposition des objets réalisés par les enfants pour cette occasion a eu lieu. Un moment de partage et convivialité qui a ravi tous les participants.



Claire DINTZNER

## CENTRE DE LOISIRS



Pour commencer, l'équipe d'animation se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

## Les vacances de Toussaint

Elles sont les premières vacances de l'année scolaire. Nous avons eu pour les deux semaines un effectif de 25 enfants. Comme chaque année, le thème des vacances était Halloween.





Les enfants ont confectionné de très jolies petites chauves-souris, des fantômes et des décorations pour mettre sur les fenêtres du centre, les enfants ont pu également créer des photophores. Nous avons aussi travaillé sur le thème de l'automne.

Le mardi 23 octobre une intervenante est venue pour apprendre aux enfants comment fabriquer des constructions en briques. Ils ont pu mettre à contribution leur imagination afin de construire une ville imaginaire.



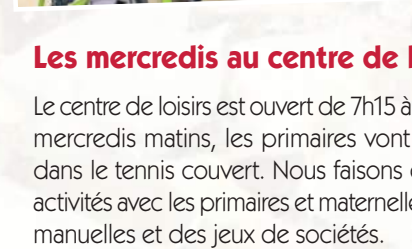
### Les vacances de Noël

Le centre était fermé la première semaine ; mais ouvert la deuxième semaine du 31 décembre au 4 janvier 2019 avec un effectif de 16 enfants. Le thème de la semaine était l'hiver, les enfants ont confectionné de jolis cadres en bonhomme de neige



### La galette des rois à la cantine

Jeudi 17 janvier c'était la galette à la cantine dont voici quelques photos de nos petits rois et reines.



### Les mercredis au centre de loisirs

Le centre de loisirs est ouvert de 7h15 à 18h55. Certains mercredis matins, les primaires vont faire du sport dans le tennis couvert. Nous faisons également des activités avec les primaires et maternelles, des activités manuelles et des jeux de sociétés.

Anne SILVA



### RAPPEL DES HORAIRES

#### POUR LE CENTRE DE LOISIRS

**Matin : 7h15 - 8h20 - Soir : 16h30 - 18h55**

**Les mercredis et vacances scolaires**

**7h15 - 18h55**

Les enfants doivent arriver avant 9 heures et avoir quitté le centre à 18h55.

**Nous vous rappelons qu'il faut absolument rendre les feuilles de cantine et vacances scolaires aux dates indiquées.**



# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## Départ de Madame PLISSON – Service du Droit des Sols

Depuis de nombreuses années, les salariées de la Commune de Villeron chargées de l'urbanisme travaillent en étroite collaboration avec le service du Droit des Sols de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France, tant au niveau de l'instruction des permis de construire que la gestion des contentieux et sur le non-respect du règlement de l'urbanisme.

A ce titre elles sont amenées à entretenir avec nos services des relations privilégiées.



C'est la raison pour laquelle, lorsque nous avons appris que Madame PLISSON la responsable du service avait demandé sa mutation en province, nous ne pouvions pas la laisser partir sans la convier à un pot de l'amitié, organisé le 21 décembre 2018.

A cette occasion, nous lui avons remis quelques petits cadeaux pour fêter son départ.

Ce fut un moment agréable de retrouvailles avec les salariés de la commune, ses collègues et Monsieur PORCU qui était son responsable avant son départ à la ville de Louvres.

Nous souhaitons à Madame Isabelle PLISSON bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Bernadette VILLERMIN



# VIE EN SOCIÉTÉ

## Armistice du 11 novembre

En ce 11 novembre 2018, à 11h, la commune de Villeron a commémoré le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Le temps maussade et pluvieux n'avait pas découragé les fidèles citoyens.

En présence des porte-drapeaux, des gendarmes, des pompiers et des Villeronnais, les élèves de l'école des Hironnelles présents, ont chanté l'hymne national sous la direction de Madame DINTZNER, symbolisant ainsi le lien de mémoire entre la Nation et les plus jeunes générations.



Monsieur le Maire a rappelé, devant le monument aux morts, la férocité d'une guerre de tous les superlatifs, semant le chaos et projetant la vieille Europe dans un nouvel ordre mondial. Il a ensuite cité les noms des Villeronnais morts pour la Patrie, puis Messieurs MAUCLER et DUPUIS ont déposé une gerbe de fleurs avant que la sonnerie aux morts ne retentisse.





Auparavant, quelques enfants et adolescents étaient passés dans les rues du village, afin de collecter pour le « Bleuet de France ».

Nous remercions donc, Manon et Clément BAZIER, ainsi que Charlotte POLETTI pour cette action solidaire.

Enfin, comme de coutume, la municipalité n'a pas manqué d'organiser dans la salle des mariages un moment de convivialité et d'échanges autour d'un verre afin d'oublier les mauvaises conditions climatiques qui ont sévi en ce jour de commémoration.



## Repas de Noël des seniors

C'est toujours avec grand plaisir que nous réunissons nos seniors pour anticiper ensemble les fêtes de fin d'année, et quoi de mieux qu'un repas convivial pour se retrouver et échanger ?

Initialement prévu dans la future salle polyvalente, ce repas s'est déroulé, comme l'an passé, dans le réfectoire de l'école compte tenu du retard pris sur les finitions de cette salle. Dimanche 9 décembre, et bien que certains manquaient malheureusement à l'appel, ce sont donc 70 retraités villeronnais qui ont ainsi été accueillis en présence du personnel communal et des membres du Conseil Municipal.



Notre opérateur Robert DELPIT

Pour l'occasion, nous avons fait appel au **Restaurant/Bar à Vins l'Atelier**, situé à Epiais-Louvres, pour nous concocter un repas sur mesure qui a satisfait les invités

présents. Juste avant l'apéritif, Dominique KUDLA a pris la parole, entouré des membres du Conseil Municipal et du personnel communal, pour faire un rapide tour d'horizon des réalisations et des problématiques de cette année 2018, soulignant l'excellent travail réalisé par tous, surtout avec l'afflux des nombreux nouveaux Villeronnais. La secrétaire Madame Catherine BONNAY l'a ensuite remercié au nom de ses collègues pour son action et celle du conseil municipal en faveur des salariés et des administrés.



Rappelons que ce repas annuel offert par la Mairie vient compléter le bon cadeau d'une valeur de 50 euros qui est remis chaque année à tout Villeronnais retraité de plus de 61 ans révolus. Pour ceux qui n'étaient pas présents ce jour-là, ce bon cadeau leur a été remis à domicile par Caty DIEUCHO, Conseillère en charge de l'Action Sociale, une manière de garder le contact avec certains de nos seniors les plus âgés qui ne peuvent plus se déplacer.



## Le Sigidurs et Picardie Habitat à la rencontre des administrés

Le mercredi 12 décembre 2018 à 16h00, je me suis rendue avec Frédérique DOUY et Monsieur le maire sur le parking situé à l'arrière de la résidence 36, rue du Général François Léon Ormancey à l'invitation de PICARDIE HABITAT et du SIGIDURS.

Une table était installée, des bonbons et divers gadgets ont été offerts par le SIGIDURS, aux personnes présentes afin de les remercier pour leur venue.

Cette manifestation a eu lieu suite aux nombreuses sollicitations et remarques faites lors de l'assemblée générale de l'Assemblée Syndicale des Propriétaires concernant les problèmes de déchets déposés au pied des bornes enterrées.

Cette rencontre a permis de favoriser le lien entre les personnes présentes, (trop peu) par rapport aux doléances reçues en mairie également, et de rappeler les règles de tri des ordures ménagères.

Le SIGIDURS a envoyé des ambassadeurs à la rencontre des administrés au sein de leurs collectifs afin de les sensibiliser sur le tri.

On peut toutefois remarquer que depuis quelques semaines les choses évoluent dans le bon sens, la perfection n'étant pas de ce monde, il faut rester tolérant, mais vigilant sur quelques désordres qui pourraient encore survenir.

De leur côté les agents techniques font leur maximum pour débarrasser ce qui est déposé autour des bornes enterrées.

Bernadette VILLERMIN



# RECENSEMENT

de la population 2019

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



### RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent

recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Insee & votre commune



# INFOS COMMUNALES



la **10<sup>e</sup>** ANNIVERSAIRE du **Semaine Compostage** devient



la semaine du **Jardin DURABLE**



du 15 au 23 mars 2019

TOUT LE PROGRAMME SUR [www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)

Un doute, une question ?  
0 800 735 736 Service & appel gratuits

 SUIVEZ-NOUS SUR facebook



## Naissances

- OUKIL Akram né le : 21 août 2018 à LE BLANC-MESNIL (93)
- DIALLO Bilal né le : 29 septembre 2018 à GONESSE (95)
- RAKOTONIAINA Raphaël né le : 23 octobre 2018 à GONESSE (95)

## Inscription rentrée scolaire 2019/2020

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2016 sont ouvertes depuis **lundi 4 février 2019** et seront clôturées le **vendredi 26 avril 2019**.

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de la Mairie Service Enfance au : **01 34 68 15 00** et de fournir les documents suivants :

- Le carnet de santé de l'enfant ou justificatif du médecin pour les vaccinations à jour
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins 3 mois
- Le dernier avis d'imposition du foyer (impôt 2018 sur les revenus 2017 des 2 parents)
- Le certificat de radiation pour la directrice de l'école si besoin
- Carte d'identité, passeport ou carte de séjour des parents et des enfants
- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire
- Attestation d'assurance maladie
- Pour les parents divorcés ou séparés le jugement sera demandé

## Avant que les premiers rayons de soleil pointent leur nez...

Le bien vivre ensemble passe par quelques règles incontournables, alors à toutes fins utiles, nous souhaitons en rappeler quelques-unes mais aussi faire appel au sens civique de chacun. Tout le monde aime profiter d'une grasse matinée mais aussi s'amuser entre amis n'est-ce pas ? Alors, que ce soit pour bricoler ou pour jardiner, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls au monde... aujourd'hui le casse-pied c'est le voisin mais demain ce sera peut-être vous... Ainsi :

**Les as du bricolage comme les mordus de la tondeuse peuvent s'adonner à leur sport favori :**

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h pour le jardinage uniquement de 16h à 19h.

Les fêtards peuvent s'amuser autant qu'ils le souhaitent mais en respectant leur voisinage, sans provoquer de nuisances sur la voie publique et sans dégrader les espaces verts dont chacun souhaite pouvoir profiter aussi.

Différents arrêtés municipaux s'appliquent sur la commune – ils sont consultables en mairie et proscrivent notamment :

- Les feux et barbecues sauvages sur l'espace public,
- La consommation d'alcool sur la voie publique, de jour comme de nuit,
- La circulation des scooters et vélos sur les espaces verts. Les deux roues comme les rollers peuvent circuler mais sans gêner les autres usagers.
- Le manque de savoir-vivre de quelques possesseurs de chiens : ceux-ci doivent être tenus en laisse (encore plus ceux de catégorie 1) et ne rien oublier derrière eux après leur balade (rues et espaces verts compris). Pensez à ramasser les déjections de votre animal favori.
- L'abandon de déchets et autres détritiques sur les espaces publics.

Concernant ce dernier point, nous rappelons aux villeronnais que différents jours de collecte sont en vigueur sur la commune et qu'une déchetterie est à leur disposition à Louvres.

Vous aimez vivre à la campagne alors respectez votre environnement et rappelez-vous que tout dépôt en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

- Ordures ménagères : Mercredi après-midi (les bacs sont à sortir le matin de la collecte avant 12h)
- Emballages et papier : Vendredi matin
- Déchets verts : Mercredi (bacs à sortir la veille au soir)
- Gros volumes : 2ème lundis des mois impairs

**Par avance, merci de votre vigilance.**

## Nouveau calendrier 2019 pour la collecte des déchets.

Distribué dans vos boîtes aux lettres, il est aussi accessible sur le site « SIGIDURS », sur le site de VILLERON et également en Mairie.





## Espace de jeux

Toujours à la recherche du meilleur service à rendre à nos administrés, nous avons fait installer par nos salariés des bancs à proximité du city parc et des jeux pour enfants.

C'est plus agréable pour les familles de pouvoir surveiller ou voir jouer leurs enfants dans de bonnes conditions.



## Entretien des espaces verts

Nous continuons à équiper nos agents pour qu'ils puissent procéder à l'entretien des espaces verts de façon efficace et plus confortable. Les derniers achats sont un taille-haie et un aspirateur à feuilles.

Dans les semaines à venir, ils seront dotés d'une tondeuse auto-portée.

Nous nous sommes séparés de la société qui avait le marché depuis le mois de février 2018 et qui a failli à son contrat de façon presque crapuleuse puisqu'elle n'est même pas intervenue en décembre et janvier.

Certaines sociétés ne font que prendre des marchés à des entreprises paysagistes à taille humaine qui, elles, essaient de rendre le meilleur service aux communes auxquelles elles sont liées par contrat.

## Salle polyvalente

Rien ne nous aura été épargné sur cette construction.

En novembre, il restait encore de nombreux travaux à exécuter à l'extérieur comme les enrobés et la mise en place des clôtures et portails, la pose des derniers candélabres et leur mise en service ;

À l'intérieur, doublage des murs, peinture, pose des portes, sol souple, carrelage et achèvement des installations électriques et mise en service du chauffage.

Nos salariés ont encore été obligés d'effectuer certains travaux pour que cette salle soit prête à temps.



## Future école maternelle

Les travaux de construction de l'école ont démarré en novembre et avancent conformément au planning malgré quelques intempéries.

Fort de l'expérience de la salle polyvalente, nous avons essayé de nous border au maximum pour éviter tous désagréments avec les fournisseurs et les entreprises retenues.





## Décor de Noël

Cette année, seuls les salariés ont travaillé sur le décor de Noël, forts de leur expérience.

Ce fut pour Monsieur **Michel LUCAS** sa dernière participation à cette activité créative.

En effet, il a fait valoir ses droits à la retraite et quittera ses fonctions le 28 février 2019. Nous aurons l'occasion de vous reparler de sa carrière à Villeron commencée le 1er juillet 1997.



## Travaux rue du Général François Léon ORMANCEY

A la suite d'une sollicitation de la municipalité, le service voiries du Département du Val d'Oise a aménagé deux chicanes avec parkings de stationnement afin d'apporter plus de confort aux riverains et ralentir la circulation.



## Bassin de retenue du Bois de Villeron

Dans le cadre de son programme d'entretien de son patrimoine, le **SIAH** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Croult et du Petit Rosne) a procédé fin 2018 à des travaux de remise en état des vannes sur le bassin du bois de Villeron et au curage des bacs de décantation.

Les fortes pluies des derniers mois obligent à un entretien soutenu.

Merci au **SIAH** qui assure une prestation de qualité et est au plus proche de nos préoccupations.



## Château de Villeron



Afin de sécuriser le site, faciliter le contrôle visuel pour les agents techniques et la Police intercommunale, nous avons fait procéder au défrichage de l'espace vert situé à l'intérieur de l'emprise du château..

Cet entretien permet également de tailler les branches qui dépassent sur les espaces verts de la **Résidence BAUCHE**.

C'est l'entreprise **Nature et Paysage** qui a été mandatée pour ce travail.



## Entretien des voiries

Nous avons cru que l'épisode neigeux des 22 et 23 janvier venait clore la période des fêtes de fin d'année et la période des vœux. Or, il n'en a rien été.

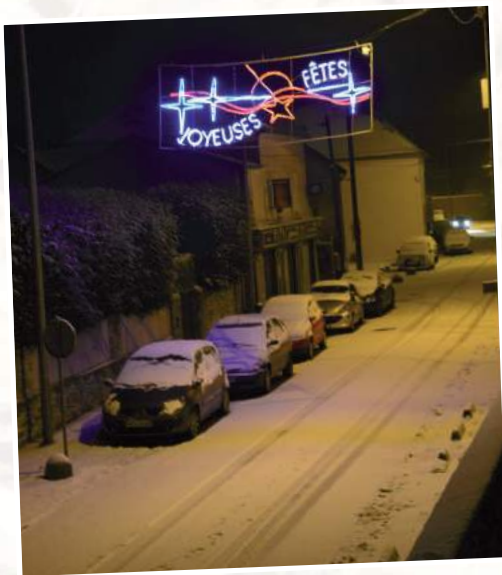
Le mardi 29 et le mercredi 30 janvier, nous avons dû faire face à un nouvel épisode neigeux.

Merci à la société **COSSON**, qui a su assurer deux passages le 29 à 22 heures et le 30 dès 9h 30.

Nos salariés se sont chargés des rues et espaces dans lesquels la déneigeuse sableuse ne peut pas évoluer.







Merci à NEXITY qui, dans un souci de profits optimisés, fait réaliser des voies dans lesquelles les engins ne peuvent pas évoluer.

Nous avons donc commandé une lame adaptée à notre tracteur afin de traiter toutes les voiries et passages piétons, ainsi que l'école.

**Pour rappel : les riverains ont pour responsabilité de déneiger leur trottoir.**



D. KUDLA



## VIE ASSOCIATIVE



### CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



Après deux mois de vacances, le Club des gens heureux a repris ses activités du lundi à 14h30

#### En septembre,

Nous avons commencé cette saison par un bowling, bowling qui remporte un vif succès auprès de nos adhérents, puisque nous avons décidé de programmer cette activité physique une fois par mois.

Malheureusement cette année, vu la chaleur et le manque de pluie, notre sortie annuelle en forêt, afin de récolter nos fameux cèpes, n'a pu se faire et nous en avons profité pour faire une visite de la Cathédrale Saint Pierre à Beauvais.

#### En octobre,

Notre projet de voyage s'est concrétisé direction la Croatie, pays d'Europe de l'Est sur la côte adriatique, où nous avons profité d'un agréable climat méditerranéen. Après un vol de 2 heures, nous avons atterri à Dubrovnik et rejoint notre hôtel situé face à la mer afin de prendre possession de nos chambres. Puis, dès le lendemain, nous sommes allés visiter les murailles de la ville de Dubrovnik, cité fortifiée qui domine la mer. Construites pour protéger ses trésors, et qui enciint une des plus belles villes du monde, classée au patrimoine culturel mondial de l'Unesco. Nous avons traversé ses places, ses rues animées et ses ruelles pittoresques. (photo n°1)

Puis ce fut la visite des Trois Îles : Sipan, Lopud et Koločep, formant les îles Elaphites, archipel de la Croatie, à bord de la réplique du bateau du Galion dans lequel nous avons pu déjeuner, le tout accompagné d'un orchestre qui nous a fredonné des chansons issues de notre patrimoine français (photo n°2 et 3). D'autres visites se sont succédées parmi lesquelles :

- De Cilipi est un village qui incarne tout le folklore de la Dalmatie méridionale (Dubrovnik). Cette visite s'est avérée attractive et nous avons apprécié à la fois les danses en costumes traditionnels Konavle, qui sont ponctuées chaque dimanche à la fin de la messe entre le dimanche des Rameaux et le mois de Novembre. Tout le village fourmille d'animations, en raison des visites d'ateliers de broderies et des nombreux étals des artisans qui exposent les tapisseries, broderies, des objets fabriqués à la main et autres produits alimentaires locaux (miels, Travarica, l'eau de vie aux herbes excellente pour digérer, le Prosek, un vin doux qui est servi en apéritif). (photo n°4)





- Les bouches de Kotor justifient à elles seules un voyage au Monténégro pays des Balkans avec ses montagnes accidentées, ses villages médiévaux et ses plages étroites sur la côte bordant la mer Adriatique, (photo n° 5)

- Mostar ville de la Bosnie Herzégovine, où nous avons pu découvrir ses maisons turcs et le vieux pont "le Stari Most" qui a été reconstruit à l'identique en 2004 selon la technique ottomane d'époque, superbe réalisation mais difficile à traverser, avec un sol brillant et glissant à la fois. (photos n°6 et 7)

- Cavtat, capitale du Konavie, est une ville située sur la côte de la mer Adriatique : une destination balnéaire idéale. (photo n°8)



Avant de repartir, nous avons été conviés à une soirée typique croate où chacun de nous, s'est laissé surprendre à chanter et danser au son de la musique proposée par les musiciens qui reprenaient nos incontournables chansons françaises à notre grande surprise. (photo n°9)



Suite à la défection de dernière minute de la Société Natural qui devait nous présenter ses produits et nous organiser un repas et un loto, nous avons été contraints de solliciter le restaurant « Au rendez-vous » à Villeron de nous concocter un repas pour une trentaine de personnes, dont nous ne pouvons que le féliciter pour son efficacité dans la rapidité d'exécution et la qualité de son repas.



### En novembre,

Nous en avons profité pour visiter un monument de notre patrimoine français, le Château de Versailles avec bien sûr sa galerie des glaces et ses écuries royales. (photo 10)

L'arrivée du Beaujolais nouveau, nous a permis de nous retrouver pour fêter cet évènement autour d'un repas froid de cochonnaille, toujours bien apprécié entre nous.



Et pour clore cette année 2018, nos responsables des «Gens Heureux» nous ont offert un déjeuner au "Restaurant de la Forêt" le tout dans une ambiance conviviale.

Une mention spéciale pour Nicole et Olivier qui ont franchi et rejoint le clan des septuagénaires, et aux autres à qui nous avons fêté leur énième anniversaire; Irène, Denise, Danielle, Madée, Rose, Sylvie, Alain, Claude et Guy.

Christiane JACQUES





## Fête du potiron – 27 Octobre 2018

Les années passent et les vaillants volontaires se font de moins en moins nombreux comme dans la plupart des associations. Mais toutefois, les ténérables sont toujours là pour que notre fête persiste.

Alors rien ne change chez REVES, au programme soupe maison, avec les potirons du jardin de Daniel qui les a chouchoutés pour que leur saveur ne soit que meilleure.

L'après-midi fut consacré aux travaux appliqués : éplucher, trancher, mitonner et décorer... Et c'est ainsi que les hommes et femmes qui ont répondu présents ont préparé une succulente soupe.

Nous fûmes à l'heure pour accueillir nos convives arrivés avec leurs bols, et des tenues des plus surprenantes pour certains... La venue de l'apéritif a réchauffé les plus frileux avant qu'ils n'engloutissent la soupe avec son fromage et ses croustons. Puis la piste de danse a été envahie tandis que certains gourmands profitaient du dessert.

Merci à notre cuisinière émérite Nathalie pour sa succulente soupe et ses petits secrets qui la rendent encore meilleure, ainsi qu'à toutes les petites mains si précieuses qui ont fait de cette soirée une réussite. Et vivement l'année prochaine.



## Marché de Noël – 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2018

L'hiver étant là, il suffisait de pénétrer dans le tennis couvert pour être tout de suite réchauffé par l'ambiance du Marché de Noël.

L'incontournable vin chaud diffusait ses effluves et contribuait ainsi à l'accueil des visiteurs qui n'avaient plus qu'à flâner au travers des différents stands où étaient proposés bijoux, vaisselles, décorations, tableaux, vêtements, couronnes, objets en bois, accessoires,...

Le stand alimentaire de REVES a répondu aux demandes des habitués qui attendaient avec impatience notre marché pour déguster notre soupe aux pois cassés. On y trouvait aussi, des huîtres, vin, quiches, sandwiches, dessert et boissons... Mais le succès revient à notre stand crêpes qui fut envahi par les gourmands.

Le Père Noël bien que débordé a répondu présent avec son Saint-Bernard, pour le plaisir des plus petits et grands qui ont pu poser à leurs côtés et repartir enchantés.

Dimanche, les choristes de Roissy nous ont fait la surprise d'interpréter de magnifiques chants dont REVES a acheté les partitions pour leur offrir.

Cette manifestation demande un énorme travail aux bénévoles qui s'investissent sans relâche, du vendredi matin au lundi midi pour mettre en place, ranger et nettoyer. Ceci sans compter toutes les heures consacrées à la préparation et à l'organisation de cet événement.





Ce type d'animation ne pourrait avoir lieu, sans la bonne volonté et le temps que donnent ces bénévoles pour le plaisir de tous. Ils n'attendent pas de reconnaissance mais seulement le respect de leurs efforts et de leurs engagements. Alors MERCI à eux ainsi qu'à la municipalité et aux employés municipaux pour leur aide logistique.

### Galette des rois – 27 janvier 2019

Malgré la pluie, les 53 adhérents de REVES ont répondu présents, et ont entendu les brefs vœux de la présidente pour cette nouvelle année, avant de laisser place à la dégustation de la galette des rois.

Et pendant que certains mangeaient et buvaient du cidre, d'autres se faisaient couronner roi ou reine.

Puis vint le moment, du partage et des échanges intergénérationnels de 4 à 81 ans en créant des groupes hétérogènes. Et c'est ainsi que tous ont pu découvrir les jeux que son voisin avait apporté et entamer d'agréables parties de Scrabble avec n'oublions pas pour les experts le dictionnaire, mais également Triomino, Domino, Rummikub, Monopoly, 1000 bornes, UNO, ou tout simplement les jeux de cartes.

Les passionnés ont initié les débutants avec une concentration qui était de mise, voir même palpable, mais l'ambiance était très détendue et bon enfant car nous étions là pour nous amuser avant tout. C'est ainsi que certaines familles nous ont remercié et sont repartis contents d'avoir trouvé le temps de jouer en partageant ces instants qu'ils ne prennent pas à la maison.

Repartis sous la pluie, satisfaits de cet après-midi convivial et riche de nouvelles rencontres ou chacun à pu trouver son compte et son plaisir.

Merci à la Municipalité de nous avoir ouvert sa cantine scolaire pour permettre cette animation.



### Prochaines manifestations

Clarinda DIAS

**Samedi 16 mars 2019** – Soirée carnaval

**Samedi 6 Avril 2019** – Soirée Cabaret

**Vendredi 3 au dimanche 5 Mai 2019**

Exposition de peintures, photos et sculptures

**Dimanche 5 Mai 2019** – Journée des peintres dans la rue

**Dimanche 2 Juin 2019** – Brocante

**Vendredi 21 Juin 2019** – Assemblée Générale

Coordonnées de l'association REVES : 4 ter rue Saint-Germain 95380 VILLERON - 06.35.13.32.56 – associationreves95@gmail.com

## VIE ASSOCIATIVE



### Article galette/loto du 14/01/2019



Un petit retour au XX<sup>ème</sup> siècle :

En 1996, l'Association Sports et Loisirs organisait pour la première fois cette réunion conviviale pour les licenciés et leur famille simplement pour tirer les rois.

C'est en 1999 que nous y avons associé le tirage d'un loto.

Nous sommes très heureux que cette réunion traditionnelle perdure.

Comme l'an passé, 51 personnes étaient inscrites. Malheureusement des ennuis de santé ont empêché certains de se joindre à nous.







Françoise KUDLA a été chargée de lire le mot du président Cyrille GUILLAUME.

Il rappelle que notre association compte 56 licenciés.

La section Tennis (36 pratiquants) reste la section phare grâce à l'investissement de François PELERIN.



La section Mosaïque, elle aussi, depuis plusieurs années, garde ses fidèles et assidues pratiquantes toujours présentes lors des moments forts de la vie de l'association.

La section Badminton, même si elle perd des licenciés, reste dynamique.

Le moment tant attendu est alors venu : déguster la galette et jouer.



Les nombreux lots proposés ont fait la joie de tous.

Comme l'an passé, les familles qui n'ont pas eu la chance de compléter 1 ligne, 2 lignes ou le carton plein ont été invitées à choisir un lot, de la valeur d'une ou 2 lignes, parmi les lots restants.

Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à cette invitation et qui permettent à l'association de vivre ces moments chaleureux.

## Section mosaïque

Comme l'a évoqué Monsieur le Maire dans son édito, la section Mosaïque de l'Association Sports et Loisirs va procéder à la réalisation du blason de la commune en mosaïque tel que vous le découvrez ci-contre.



Benoit BAZIER